

AGRICULTURE

Porcs bio : rendre du gras aux producteurs

Première dans le bio wallon : des producteurs de porcs s'associent en un groupement. Objectif ? Reprendre un peu de gras aux intermédiaires.

• Alain WOLWERTZ

Du porcelet dans l'étable à la côtelette dans le rayon du supermarché, il n'y a pas que l'animal qui a fait du gras. Le prix aussi. Mais comme le veut une règle aujourd'hui généralisée et destructrice dans l'agriculture, ce ne sont pas ceux qui élèvent et engraisent qui à la fin du mois ont la plus grosse tirelire...

Les producteurs de porcs bio n'échappent pas à la règle, que du contraire. Confrontés à des coûts de production plus élevés, et malgré une demande du consommateur en croissance constante, ils subissent aussi les crises successives. À un point tel qu'entre 2015 et 2016, on est passé de 52 à 41 producteurs en Wallonie.

« On a un problème de valorisation de notre métier, car il y a trop d'intermédiaires entre nous et l'assiette », pose comme constat Roch Pirmez, producteur de porcs bio à Sosoye (Anhée).

Des producteurs bio qui se fédèrent : une première

Peser sur ces intermédiaires pour ramener un peu de marges du côté des fermes, c'est précisément un des objectifs du « Groupement de Producteurs de Porcs Bio de Wallonie ». Officiellement présenté hier, ce GP



Comme Roch Pirmez, les producteurs de porcs bio espèrent qu'en se groupant ils auront enfin un juste prix

« On se moque de nous ! »

Des cochons qui gambadent dans la prairie, se rincent le groin dans la rivière et prennent le frais à l'ombre d'une sapinière dans un cadre magnifiquement bucolique dominé par les clochers des abbayes de Maredsous et de Maredret...

La saucisse doit forcément avoir plus de goût que celle qui vient des étables industrielles où s'engraissent des milliers de porcs posés sur caillebotis.

Le consommateur wallon ne s'y trompe d'ailleurs pas et est de plus en plus friand de la viande de porcs bio. Pourtant, la production wallonne et les prix ne cessent de baisser.

« Je pourrais faire 60 à 100 porcs par an mais je limite à 40 ou 50, car ça ne sert plus à rien », déplore Roch Pirmez.

Le compte est en effet vite fait par l'éleveur de Sosoye : un porcelet bio acheté 120 € sera revendu 6 mois plus tard 375 €. Mais l'animal de 140 kg aura mangé (bio) trois fois son poids. Soit plus de 210 € d'aliments. « Au final, il me reste 45 € par cochon, dit Roch Pirmez. Et je n'ai pas encore compté mes heures, l'électricité, le vétérinaire et autres frais... »

45 euros le cochon entier quand son rôti se retrouve à 15 ou 18 euros le kilo dans le rayon du supermarché... « on se moque de nous ! », dit Roch

Pirmez.

« Le constat est effectivement alarmant », abonde Liora Jacobs, gestionnaire du projet GP Porcs Bio au sein de l'UNAB. Alarmant et désolant pour le secteur quand on sait qu'au moins 50 % de la viande de porcs bio vendue en Wallonie doit être importée pour faire face à la demande.

« Il faut parvenir à un accord sur les prix qui soit en adéquation avec le coût réel, dit Liora Jacobs. La dignité est au cœur de la production du porc bio en termes de philosophie de travail et de bien-être animal. Mais dignité aussi parce que les producteurs doivent vivre dignement de leur métier. » ■ A.W.

Porcs bio est une première dans le secteur de la production bio. Si certains syndicats agricoles réalisent bien un travail plus spécifique avec les acteurs de l'agriculture biologique, jamais des producteurs ne s'étaient encore fédérés de la sorte.

« Mais ce qui se fait ici avec le porc bio est un bel exemple dont devraient s'inspirer d'autres filières », souligne René Collin. Si ce sont les producteurs eux-mêmes qui ont donné l'impulsion, c'est le ministre wallon de l'agriculture qui a donné du carburant pour mener à bien la mise en place du groupement : un subside de minimum 30 000 € et maximum 100 000 € sur 5 ans.

À la manœuvre, l'UNAB (Union Nationale des Agrobiologistes Belges) est parvenue à fédérer 18 producteurs de porcs bio mais espère en rallier d'autres. Car plus ils seront nombreux à mettre leur production en commun, plus ils seront armés pour trancher un peu dans le gras que se font les intermédiaires et les vendeurs finaux.

La mise en place prochaine d'une marque propre, axée sur un cahier des charges rigoureux en termes de production bio, locale, équitable et en accord avec le bien-être animal devrait les y aider. Un projet d'accord avec Delhaize – qui vient de résilier son contrat avec l'abattoir qui a fait scandale à Tielt – est déjà un signe qui plaide en ce sens. ■

l'avenir.net

Reportage vidéo sur www.lavenir.net/porcs-bio

SANTÉ

Les tarifs des médecins à nouveau garantis

Votre consultation chez un médecin généraliste conventionné ne dépassera plus les 25 euros cette année, ce qui n'était plus garanti tant que les représentants des médecins et des mutualités ne se mettaient pas d'accord sur leurs honoraires. C'est aujourd'hui chose faite.

Rappelez-vous, certains représentants du corps médical avaient dénoncé la convention bisannuelle 2016-2017 pour protester contre les mesures d'économies du gouvernement, essentiellement le rabotage de l'indexation des honoraires. Les mutualités elles-mêmes avaient contesté d'autres mesures d'économies du gouvernement. Les parties ont finalement scellé

un accord qui permet de rétablir la sécurité tarifaire. L'Absym, principal syndicat de médecins, dit avoir obtenu du gouvernement l'assurance qu'à l'avenir les conventions conclues dans un cadre budgétaire défini ne pourront plus être modifiées unilatéralement. « Le gouvernement garantira qu'un accord conclu au sein d'un cadre budgétaire fixé sera respecté. Un accord conclu ne peut dès lors plus être modifié unilatéralement. Il faut à tout prix éviter que la confiance soit à nouveau rompue, comme elle l'a été fin 2016, lors de la résolution de plein droit de l'accord du 22.12.2015 », a-t-il souligné. Des modifications législatives seront proposées en ce sens au gouvernement et au Parlement. ■

CONSOMMATION

Samsung reconditionne ses Galaxy Note 7

Alors que le Galaxy S8 sort ce mercredi, Samsung a annoncé qu'il allait mettre en vente prochainement des versions reconditionnées de ses smartphones Galaxy Note 7. Il avait fait l'objet d'un rappel planétaire de 2,5 millions d'appareils après que plusieurs d'entre eux eurent explosé ou pris feu.

Le groupe électronique souhaite désormais les remettre sur le circuit sous forme de « téléphones reconditionnés ou téléphones de location ». Ces appareils seront « recyclés et adaptés d'une manière favorable à l'environnement », notamment en ré-

cupérant tous les éléments possibles, explique un communiqué.

Une réponse écologique qui n'était pas gagnée d'avance. Ce reconditionnement était un combat mené à coup de pétitions, de lettres au CEO de Samsung et de manifestations par les organisations environnementales comme Greenpeace qui salue la nouvelle mais demande plus de détails sur le plan de recyclage.

La date de mise sur le marché de ces premiers téléphones reconditionnés reste à déterminer, souligne Samsung. ■



ING : plan de restructuration approuvé

ACCORD ♦ Le SETCa-BBTK, la CNE, la LBC-NVK et la CGSLB-ACIVB ont approuvé chacun en interne le plan de restructuration de la banque ING Belgique, a appris l'agence Belga auprès des différents syndicats. Les organisations syndicales et la direction doivent se réunir mercredi afin d'entériner l'accord. La CNE a approuvé la proposition de la direction « avec des réserves », souligne Philippe Samek, secrétaire national. Pour le représentant du syndicat chrétien, rejeter le plan aurait signifié « maintenir l'incertitude » et repartir à zéro. Même si les trois quarts du comité a approuvé le plan après de larges consultations de la base, plusieurs de ses points ont fait l'objet d'après discussions. ■